

CH-3003 Berne

A toutes les entreprises d'assurance surveillées

Référence: Communication FINMA 5 (2010)
Contact: Mathis Andrea-Peter, Stillhart Petra
Téléphone direct: +41 31 327 93 74 / +41 31 327 93 84
E-mail: sqa@finma.ch
Berne, le 2 février 2010

Communication FINMA 5 (2010)

La FINMA publie ses observations sur le premier « Swiss Qualitative Assessment »

Mesdames, Messieurs,

La présente communication a pour objet de vous transmettre le rapport ci-joint (disponible en allemand et en anglais), qui comporte les observations au niveau du marché découlant du premier « Swiss Qualitative Assessment » (SQA I). L'examen par le biais du SQA I a porté sur les domaines de la gouvernance d'entreprise, de la gestion des risques et du système interne de contrôle. Le rapport qui en découle indique que les assureurs sont généralement sur la bonne voie dans les domaines évalués, bien qu'à des degrés différents tant sur le plan des entreprises d'assurance que celui des domaines eux-mêmes.

1 Base des observations

Les observations de la FINMA se basent sur les données remises par les entreprises d'assurance suisses dans le cadre du SQA I de 2008. Le SQA s'appuie sur la circulaire relative à la gouvernance d'entreprise, à la gestion des risques et au système interne de contrôle en matière d'assurance, circulaire entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007 et devenue la circulaire FINMA du 20 novembre 2008.

La FINMA considère que la gouvernance d'entreprise, la gestion des risques et le système interne de contrôle sont des domaines d'une importance capitale pour la bonne gestion d'une entreprise d'assurance. Ils peuvent influencer sur la manière dont l'entreprise prend ses décisions et sur les risques qu'elle assume. Par ailleurs, ces domaines jouent un rôle dans le recours aux processus qui incitent au respect des règlements internes et des obligations externes, et qui préviennent les actions inappropriées ou effectuées sans réflexion.

Référence: Communication FINMA 5 (2010)

2 Efforts redoublés et plus-value des domaines examinés pour l'entreprise

Les données remises dans le cadre du SQA I témoignent des efforts redoublés que consentent les assureurs dans les domaines que sont la gouvernance d'entreprise, la gestion des risques et le système interne de contrôle. Les progrès réalisés par de nombreuses entreprises d'assurance semblent se calquer sur les développements et pratiques du marché en la matière. Parallèlement, les données mettent en évidence de fortes inégalités dans la progression tant au niveau des entreprises elles-mêmes qu'en ce qui concerne les divers éléments des domaines considérés. Certains assureurs sont à la pointe dans leurs approches et leurs pratiques, alors que d'autres accusent un certain retard.

Les écarts peuvent se produire au sein d'une même entreprise. Ainsi, un assureur peut montrer des points forts dans la détection du risque, mais afficher des faiblesses dans le contrôle du risque, ou encore témoigner d'une bonne gouvernance au niveau du conseil d'administration mais présenter des lacunes dans la *compliance*. Pour rester à une même échelle, la FINMA a comparé des assureurs de taille ou de complexité de risques similaires.

D'une manière générale, les résultats montrent que les assureurs suisses sont toujours plus nombreux à reconnaître la plus-value apportée par ces domaines à l'entreprise. La FINMA est d'avis que la récente crise financière a mis en évidence l'importance de systèmes appropriés de gouvernance d'entreprise, de gestion et de contrôle des risques, ainsi que d'une supervision appropriée par le conseil d'administration.

3 Domaines potentiels d'amélioration

Les données remises dans le cadre du SQA I ont mis en évidence des exemples de bonnes pratiques, dont certaines sont appliquées par des entreprises de pointe au plan international. Mais elles ont également fait ressortir des imprécisions ou des points faibles dans certains domaines chez quelques assureurs, notamment

- a) les qualifications des membres du conseil d'administration, leur disponibilité et leur indépendance, leur supervision du management
- b) la limitation réciproque des pouvoirs (*checks and balances*) entre le conseil d'administration et la direction, et au sein de direction elle-même
- c) le positionnement, les ressources, l'indépendance, la portée et l'importance de certaines fonctions de contrôle (*risk manager*, responsable *compliance*, par ex.)
- d) le degré de préparation de l'entreprise pour gérer les risques avec efficacité et remplir ses obligations, notamment au niveau des règlements, des processus, de la formation et des contrôles

Référence: Communication FINMA 5 (2010)

Ainsi que le souligne le rapport, les observations ci-dessus ne prennent pas en compte les progrès réalisés par les assureurs depuis la remise de leurs données dans le cadre du SQA I de 2008. De nombreux assureurs faisaient alors état de plans spécifiques visant à intensifier leurs efforts, notamment en matière de processus de gestion des risques et de contrôles internes.

4 Les bénéfices apportés par le SQA I

Le SQA constitue une part importante de l'approche de surveillance intégrée de la FINMA. Il complète les outils de surveillance traditionnels aussi bien que les outils quantitatifs du Test suisse de solvabilité (SST), en prenant davantage en compte les éléments qualitatifs. Le SQA s'intègre aussi dans les efforts de la FINMA pour accroître l'efficacité et l'efficience de sa surveillance des établissements financiers.

Les résultats obtenus par le biais du SQA I fournissent à la FINMA de précieux points de référence concernant les diverses approches et pratiques opérationnelles suivies par les assureurs pour mettre en œuvre leur gouvernance d'entreprise, leur gestion des risques et leurs systèmes de contrôle interne. La FINMA utilise les enseignements de cette évaluation pour mener des discussions ciblées avec certains assureurs et pour lui permettre de mieux cerner le profil de risque d'une entreprise d'assurance. Les résultats du SQA I aident aussi la FINMA à fixer des priorités en matière de surveillance et à préparer la prochaine évaluation qualitative, à savoir le SQA II.

Ce rapport devrait également être utile aux assureurs lorsqu'ils développent et optimisent leurs processus relatifs à la gouvernance d'entreprise, à la gestion des risques et au contrôle interne. Nous espérons que le conseil d'administration, le management et les fonctions de contrôle des entreprises d'assurance prendront connaissance de ce rapport.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Assurances

Urs Karlen

Gabe Shawn Vargès

Annexe: rapport sur le premier « Swiss Qualitative Assessment »